Commune de
LIXING-LÈS-ROUHLING

# BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2018

## LE MOT DU MAIRE

*« Comme prévu le grand chantier de la Rue Principale a démarré en début d'année et va durer jusqu'en automne. L'extension du foyer communal est pratiquement terminée. Ces deux réalisations permettront d'améliorer notre cadre de vie.*

*Début avril, le Conseil a voté le budget 2018 ainsi que l'achat du bâtiment de l'agence bancaire du Crédit Mutuel pour y installer un pôle de soins paramédicaux. Des services à la population qui seront très appréciables.*

*Je vous souhaite de bien profiter des fêtes organisées prochainement dans le village et de passer un bel été.*

*Bonne lecture de votre bulletin ! »*

## EXTENSION DU FOYER COMMUNAL

L'extension de 89 m² touche à sa fin. Elle permet l'aménagement d'une zone de stockage de 32 m², l'agrandissement de la salle principale et le déplacement du bar. Ces travaux d'un coût global d'environ 129 000 € HT (hors subventions) auront duré environ 6 mois. Le crépis ainsi que le sol de la grande salle ont également été refaits.

Le Comité de gestion du foyer aura lui aussi mis la main à la pâte pour réaliser de nombreux travaux (peinture, aménagement, déplacement du bar, etc...) mais aussi pour nettoyer en permanence les lieux très exposés à la poussière et autres désagréments liés aux travaux. Ainsi le foyer a pu rester ouvert et accessible aux associations et à la location pendant quasiment toute la durée des travaux.

**MAIRIE**

Tél. 03 87 09 02 52
Mail lixinglesrouhling.mairie@wanadoo.fr
www.lixinglesrouhling.fr


**HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi de 16h à 18h
Jeudi de 10h30 à 12h
Vendredi de 16h à 18h

## BUDGET 2017

### DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE L'ANNÉE 2017 - BUDGET PRINCIPAL

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---|---|---|
| Charges à caractère général | 91 644,11 € | Produits des services | 44 692,42 € |
| Charges de personnel | 113 553,08 € | Impôts et taxes | 163 133,00 € |
| Autres charges de gestion courante | 35 278,51 € | Dotations et participations | 103 554,52 € |
| Charges exceptionnelles | 0,00 € | Autres produits de gestion courante | 22 860,34 € |
| *Excédent de fonctionnement 2017* | *93 764,58 €* | | |
| **Total dépenses de fonctionnement** | **334 240,28 €** | **Total recettes de fonctionnement** | **334 240,28 €** |
| Immobilisations incorporelles | 0,00 € | Dotations fonds divers réserves | 8 496,65 € |
| Immobilisations corporelles | 273 690,62 € | Subventions d'investissement | 149,46 € |
| | | Dépôt et cautionnement | 245,00 € |
| | | *Déficit d'investissement 2017* | *264 799,51 €* |
| **Total dépenses d'investissement** | **273 690,62 €** | **Total recettes d'investissement** | **273 690,62 €** |

### DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE L'ANNÉE 2017 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---|---|---|
| Charges à caractère général | 65 090,01 € | Vente de produits | 118 851,41 € |
| Charges de personnel | 12 909,04 € | Produits exceptionnels | 5 125,94 € |
| Charges financières | 445,99 € | | |
| Charges exceptionnelles | 118,09 € | | |
| Dotations aux amortissements | 31 728,01 € | | |
| *Excédent d'exploitation 2017* | *13 686,21 €* | | |
| **Total dépenses d'exploitation** | **123 977,35 €** | **Total recettes d'exploitation** | **123 977,35 €** |
| Immobilisations corporelles | 21 126,00 € | Amortissements | 31 728,01 € |
| Emprunts et dettes assimilés | 3 580,65 € | | |
| Subvention d'équipement | 5 000,00 € | | |
| *Excédent d'investissement 2017* | *2 021,36 €* | | |
| **Total dépenses d'investissement** | **31 728,01 €** | **Total recettes d'investissement** | **31 728,01 €** |

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des taxes sur la base de l'année 2017. À savoir : 8,57% pour la Taxe d'habitation, 8,13% pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties et 35,47% pour la Taxe foncière sur les propriétés non bâties. A noter que ces taux restent très bas par rapport aux communes de la région et de même taille.

**Budget Communal**
Les principaux investissements prévus cette année sont :

- Travaux d'extension et de rénovation du foyer communal.
- Rénovation de la rue Principale avec effacement des réseaux et travaux de sécurisation.
- Travaux de voirie, aménagement de la Place du Monument aux Morts et espaces verts.
- Travaux d'accessibilité au Périscolaire.
- Achat, aménagement et mise aux normes du bâtiment du Crédit Mutuel pour la création du Pôle de soins paramédicaux.

**Budget Eau et Assainissement**
Rénovation de l'AEP (Apport en Eau Potable) de la Rue Principale.

## VIE DU VILLAGE

### LES SAPEURS-POMPIERS DE LIXING OUVRENT LEURS PORTES !

Les Sapeurs-Pompiers de Lixing ont démontré leur savoir-faire et combien il est important de les avoir à nos côtés. Les enfants ont pu essayer les lances à incendie ou encore s'initier au massage cardiaque. Mais comme toutes les personnes présentes ils ont été particulièrement impressionnés par la désincarcération d'une victime de la route.

Un des objectifs de cette manifestation était de sensibiliser la population à la nécessité de recruter des personnes disponibles pour quelques heures par mois afin de renforcer les effectifs des Sapeurs-Pompiers volontaires de Lixing-lès-Rouhling.

### LES LOCAUX DU CRÉDIT-MUTUEL : FUTUR PÔLE DE SOINS PARAMÉDICAUX

Les locaux de l'agence bancaire du Crédit-Mutuel de Lixing, inaugurés en 1989, ont été cédés à la commune pour un montant de 80 000 €.

Au terme des travaux de réhabilitation, le bâtiment deviendra un Pôle de Soins Paramédicaux et devrait accueillir un cabinet de kinésithérapeute, ainsi qu'un cabinet d'infirmiers.

Un beau projet qui, si tout va bien, devrait rapidement aboutir puisque l'ouverture de ce Pôle de Soins est prévue en 2019, soit 30 ans après l'inauguration de l'agence bancaire du Crédit-Mutuel.

### ETAT CIVIL 2017

**Naissances :**

| | |
|---|---|
| Alice Anne Marie ACQUAVIVA | le 13 janvier |

**Mariages :**

| | |
|---|---|
| Olivier JACOB et Jessica ZUMBO | le 27 mai |
| Michaël Marc Claude LANG et Mélanie LONGO | le 03 juin |
| Alan Hervé HAMANN et Anne Elisabeth BOUR | le 07 juillet |
| Benjamin QUARO et Elodie BIRCKEL | le 05 août |
| Julien PIERRO et Elodie BORST | le 23 sept. |

**Décès :**

| | |
|---|---|
| Katharina FUCHS, veuve BETZING, 82 ans | le 16 mars |
| Isabelle Joséphine DAUSIG, veuve MALLICK, 95 ans | le 15 avril |
| Alfred Alphonse MULLER, 87 ans | le 16 avril |
| Marie Sylvie DIETSCH, veuve MATHIS, 94 ans | le 1er mai |
| Germaine Marie GYSEN, veuve DOUB, 91 ans | le 11 juillet |
| Anne Henriette BAUMGARTEN, veuve KLEIN, 84 ans | le 03 août |
| Karl-Albrecht Wolfgang GROSS, 64 ans | le 1er sept. |
| Marcel Alphonse Joseph GREFF, 82 ans | le 30 nov. |

### PISCINE COMMUNALE

La piscine communale ouvrira ses portes le samedi 7 juillet. La surveillance sera assurée par Esthel IACONO. Nous espérons une météo plus clémente que l'année dernière pour en profiter tous les jours.
Une grande fête sera organisée le samedi 28 juillet pour célébrer le cinquantenaire de notre piscine.

### CENTRE AÉRÉ DES VACANCES D'AVRIL

C'est sur le thème du Far-West que les petits cow-boys du centre de loisirs sont allés au verger pour chercher un trésor caché par les indiens... Evidemment ils ont profité des conseils avisés du président des arboriculteurs Pierre TOURAINE-KARTNER.

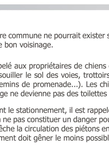

La journée s'est terminée par une grande fête avec les parents.

### TRAVAUX RUE PRINCIPALE

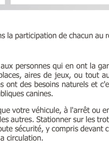

La première phase des travaux est maintenant terminée. Il s'agissait de remplacer la conduite d'eau en fonte datant des années 1950-1960 par une nouvelle en PE (polyéthylène) d'un diamètre de 14 cm. Tous les compteurs ont été placés à l'extérieur dans des regards spécifiques et toutes les habitations sont désormais raccordées.
Ce sont maintenant les réseaux secs (électricité, téléphone, câble) qui sont posés. Pour des raisons de normes et de réglementation une nouvelle tranchée parallèle à celle réalisée pour la conduite d'eau doit être réalisée.
Puis suivront l'aménagement final de la place devant l'église et l'école ainsi que la réfection de la chaussée.

## DIVERS

### PARTAGE ET CRÉATION EXPOSÉ À LA MAIRIE

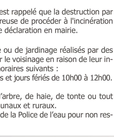

L'entrée de la mairie transformée en salle d'exposition ! C'est assez rare pour être souligné. L'association Partage et Création n'a pas l'habitude d'exposer ses réalisations qui sont souvent personnelles, mais cette fois, le cap est franchi !
Suite à une soirée scrapbooking sur le thème du fleurissement du village, les 13 membres de l'association ont eu l'idée de faire cette expo à la mairie et d'en faire ainsi profiter les lixingeois.
La dernière fois que Partage et Création avait fait profiter le public de ses oeuvres, c'était lors des portes ouvertes des associations du village en septembre 2015.

### LE CERCLE VERMEIL FÊTE CARNAVAL



Le 13 février, le Cercle Vermeil s'est réuni pour fêter dignement carnaval.

Le couple princier Marie 1ère et Armand 1er (époux Muller) a été honoré et ovationné.
Les plus beaux costumes ont été primés.

Sketchs et rires, chants et danses étaient au programme de cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance bien sympathique.

### NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LA MAIRIE ET L'ÉCOLE

Dans le but d'améliorer la visibilité des bâtiments communaux mais aussi dans un souci d'esthétique, de nouveaux panneaux ont été installés sur les façades de la mairie, de l'école et du périscolaire.
2 mats porte-drapeaux ont également pris place devant la mairie.




### CIVISME

La qualité de vie de notre commune ne pourrait exister sans la participation de chacun au respect de certaines règles élémentaires, de sécurité et de bon voisinage.

Il est rappelé aux propriétaires de chiens et aux personnes qui en ont la garde qu'il est interdit de laisser leurs animaux souiller le sol des voies, trottoirs, places, aires de jeux, ou tout autre espace public (monument aux Morts, chemins de promenade...). Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que notre village ne devienne pas des toilettes publiques canines.

Concernant le stationnement, il est rappelé que votre véhicule, à l'arrêt ou en stationnement, doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les autres. Stationner sur les trottoirs et passages réservés aux piétons empêche la circulation des piétons en toute sécurité, y compris devant chez vous ! Dans tous les cas, votre stationnement doit gêner le moins possible la circulation.

Concernant les feux de broussailles, selon l'arrêté préfectoral du 23/12/92, il est rappelé que la destruction par le feu des végétaux sur pied et interdite en tout temps. Toute personne désireuse de procéder à l'incinération de végétaux coupés devra faire par écrit, au moins deux jours à l'avance, une déclaration en mairie.

Concernant les nuisances sonores, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations générées ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00, le samedi de 7h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

La municipalité rappelle qu'il est interdit de déposer les détritus de coupe d'arbre, de haie, de tonte ou tout autre déchet ; plusieurs cas ont été constatés en bordure des chemins communaux et ruraux.
La commune se réserve le droit de porter plainte auprès de la Gendarmerie et de la Police de l'eau pour non respect de cette injonction.